

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 81 (1993)

**Heft:** 8-9

  

**Artikel:** Berne : révolte féminine

**Autor:** nh

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280396>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Suisse alémanique: une pionnière nommée Wädenswil

*Rien n'est encore acquis et bien des dents grincent déjà.  
Le projet de règlement qui sera proposé en septembre  
à la population wädenswiloise est entièrement rédigé au féminin.*

**L**e nouveau règlement de la commune de Wädenswil au bord du lac de Zurich est rédigé entièrement au féminin. Un préambule explique que la forme féminine comprend également la gente masculine. Quand le texte mentionne «présidente de commission», cela s'adresse donc aussi au président de commission. L'emploi du féminin pour les deux sexes a été décidé par le législatif début juin à une très large majorité. La population de Wädenswil se prononcera sur ce point et les autres du nouveau règlement communal en septembre prochain. L'innovation a déjà fait grincer quelques dents. La socialiste Julia Gerber Rüegg qui a lancé l'idée en séance n'a pas peur de la provocation. «Si les hommes de la commission avaient imaginé les réactions, ils n'auraient pas proposé l'idée, dit-elle. Maintenant, l'issue de la votation dépend d'eux et on va bien voir comment ils vont défendre le texte.»

## Inspiration ménagère

C'est entre la cuisine et les couches de son cadet qu'est venue à Julia Gerber Rüegg l'idée de proposer le féminin. «J'étais dans une sainte colère qu'on passe comme chat sur braise sur cette question. Je n'avais rien à perdre. La question avait

été discutée au sein de la commission préparatoire – mais n'avait pas été retenue de justesse par ses neuf membres, tous des hommes. Quand le rapporteur radical a raconté ça au législatif, j'ai fait la proposition. Qui a passé à six contre un».

La jeune femme a pensé que la révision totale du règlement communal de Wädenswil était l'occasion ou jamais de faire un signe en faveur des femmes. La commission préparatoire a examiné les deux variantes: mention du masculin et du féminin à chaque fois ou d'un seul sexe pour les deux avec un préambule d'explication. Sa majorité a proposé la première, sa minorité la seconde.

## «Ridicule histoire de sexe»

«Les gens disent qu'il ne faut pas faire une montagne de cette histoire de sexe «ridicule», un «détail». Si c'était ridicule comme ils disent, déclare Julia Gerber Rüegg, ils n'auraient pas réagi avec autant d'émotion. La langue est l'expression de notre conscience, elle la renforce».

«On ne pourra plus rédiger un règlement officiel en Suisse alémanique sans se poser la question de la formulation», constate-t-elle, satisfaite de l'écho rencontré par le

geste de Wädenswil. A sa connaissance, une bourgeoisie lucernoise et une petite commune bernoise connaissent déjà une formulation comparable. Et un Land allemand envisage de l'introduire.

N'en déplaise à certains Wädenswilois qui ne digèrent pas d'être «relégués» au féminin, les femmes ne sont plus une quantité négligeable. Reste l'incertitude du scrutin de cet automne, sur l'issue duquel il est difficile d'émettre un pronostic. Le sujet échauffe les esprits dans la bourgade. Comme d'habitude, on trouve des femmes opposées à l'innovation.

## De père en fille

Julia Gerber Rüegg, 36 ans, est mariée et mère de deux enfants en bas âge. Elle aime cabaler. C'est de famille, son père faisait de la politique dans sa commune, mais pour le parti radical. C'est par sa profession qu'elle a pris conscience de sa responsabilité sociale.

Elle veut assouplir les structures afin qu'une «famille moyenne» comme la sienne puisse vivre différemment du modèle majoritaire. Les hommes y auront aussi avantage, dit-elle. C'est à se demander comment ils ne l'ont pas encore compris.

Claudine Salamin

### Zurich

#### Bureau renforcé

(pbs) – Une ordonnance du gouvernement zurichois vient renforcer le statut du bureau de l'égalité par la création d'une commission de 15 membres. On espère ainsi étendre le cercle des personnes intéressées aux activités du bureau, créé en 1989 et où 5 femmes partagent 3 postes de travail.

### Berne

#### Révolte féminine

(nh) – Actuellement, le Grand Conseil bernois ne compte que 36 femmes sur

200 membres, ce qui équivaut à une proportion de 18%, c'est faible quand on compare ce chiffre à la population féminine du canton (52%) et à la situation dans d'autres cantons, tels Soleure, par exemple, où la part des femmes siégeant au législatif est de 35%, Argovie et Genève (32%) ou Schwytz (22%).

Afin que la représentation féminine au Grand Conseil augmente, la Commission cantonale pour les questions féminines estime que deux conditions doivent être désormais remplies. La première concerne le nombre de candidates aux élections qui devrait encore s'accroître, la seconde demande à ce que les candidates soient davantage épaulées dans leurs démarches. A ce propos,

la Commission présente aux partis politiques plusieurs exemples concrets à adopter: fixer des quotas, placer les femmes en tête de liste, cumuler les candidatures féminines ou encore privilégier la présence des femmes dans les débats télévisés ou radiophoniques. Un rapide sondage a permis de constater que ce genre de mesures est très apprécié des femmes.

Voilà les partis avertis. En outre, le Bureau cantonal de l'égalité et la commission cantonale pour les questions féminines publieront, cet automne, une brochure récapitulant les mesures proposées aux différents acteurs de campagnes électorales (partis politiques, organisations féminines, médias et corps électoral).

### Grisons

#### Au nom de l'égalité

(lsh) – L'égalité entre hommes et femmes est sujet d'actualité dans le canton des Grisons. Une enquête sur la situation des femmes dans l'administration cantonale, souhaitée par la socialiste Nicoletta Noi-Togni, a donné de bons résultats: en théorie, elles ont les mêmes chances que leurs collègues mâles. La réalité est plus sombre. Les femmes occupent des classes salariales plus basses, n'ont pas les mêmes possibilités de carrières que les hommes, travaillent souvent à temps partiel, ce qui accentue les discriminations, et s'occupent seules du ménage.